

DOSSIER DE PRESSE

Dispositif d'accompagnement vers l'emploi des alternants bretons 2018



N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

Délégation Régionale Bretagne,
7 rue Jules Maillard de la Gourmerie
TSA 43935 35039 RENNES CEDEX

www.edf.fr

CONTACTS MEDIAS

Délégation Régionale Bretagne EDF :
Catherine YAZBEK : 02 99 14 34 77
Mission Locale du bassin d'emploi de Rennes
Yves-Marie DROUAL : 02 22 43 80 45

Le dispositif d'accompagnement vers l'emploi des alternants bretons 2018 se renouvelle et s'enrichit.

Suite au succès de l'expérimentation menée en 2017 par EDF, le dispositif d'accompagnement vers l'emploi des alternants est renouvelé et amplifié avec de nouvelles entreprises bénéficiaires.

Quatre partenaires bénéficient de l'édition 2018 : EDF, SNCF Mobilités, Orange et ENEDIS. Huit partenaires institutionnels et liés au domaine de l'emploi apportent également leur savoir-faire et leurs compétences au dispositif.

Ces douze acteurs, ayant signé ensemble une charte en faveur de l'emploi des alternants le 27 avril 2018, travaillent en partenariat pour accompagner vers l'emploi les alternants sortants des sociétés bénéficiaires et améliorer l'offre et l'efficacité du dispositif.

Le dispositif est composé d'un diagnostic et d'un suivi individuel complétés par une journée régionale regroupant les alternants autour d'ateliers animés par des professionnels de l'emploi.



©EDF – JAYET Stéphanie



N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

Délégation Régionale Bretagne,
7 rue Jules Maillard de la Gourmerie
TSA 43935 35039 RENNES CEDEX

www.edf.fr

CONTACTS MEDIAS

Délégation Régionale Bretagne EDF :
Catherine YAZBEK : 02 99 14 34 77
Mission Locale du bassin d'emploi de Rennes
Yves-Marie DROUAL : 02 22 43 80 45

SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| 1. LE DISPOSITIF 2018 | 1 |
| EDF, accompagné de onze partenaires, renouvelle et renforce son dispositif d'accompagnement vers l'emploi pour les alternants bretons. | 1 |
| 2. LA JOURNEE REGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT | 3 |
| Une journée régionale composée d'ateliers animés par des experts de l'emploi et de l'insertion professionnelle en Bretagne. | 3 |
| 3. LES DONNEES CLES | 4 |
| Le dispositif s'appuie sur son succès de 2017 pour s'affirmer. | 4 |
| 4. LES PARTENAIRES S'ENGAGENT EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES ALTERNANTS | 5 |
| Signature d'une charte entre les douze partenaires le 27 avril 2018 | 5 |
| DIRECCTE | 6 |
| EDF | 7 |
| SNCF Mobilités | 8 |
| Orange | 9 |
| ENEDIS | 10 |
| MEDEF Bretagne | 11 |
| Mission Locale du bassin d'emploi de Rennes | 12 |
| Pôle Emploi | 13 |
| APEC | 14 |
| Manpower | 15 |
| Cabinet d'acquisition & développement de talents : abc for value | 16 |
| PEPITE Bretagne | 17 |

1. LE DISPOSITIF 2018

EDF, accompagné de onze partenaires, renouvelle et renforce son dispositif d'accompagnement vers l'emploi pour les alternants bretons.

1.1 Un dispositif témoin de notre volonté d'accompagner nos alternants vers l'emploi

Les alternants formés au sein de nos entreprises sont des candidats privilégiés pour nos propres embauches et une partie d'entre eux sont recrutés à l'issue de leur alternance. Une part significative poursuit ses études afin d'accéder, par la voie de l'alternance ou non, à une qualification supérieure.

Les autres alternants sont amenés à rechercher un emploi à l'issue de leur alternance. Les enquêtes réalisées à la suite des périodes d'alternance montrent que les alternants sortants expriment de plus en plus de difficulté dans leur recherche d'emploi.

Fiers de l'expérience acquise par ses alternants, nous portons jusqu'au bout la démarche d'accueil en les accompagnant vers l'emploi, avec pour objectif que tous trouvent un devenir professionnel, au plus près de l'issue de leur alternance.

Pour ce faire, EDF en partenariat avec ENEDIS et deux nouvelles sociétés bénéficiaires, SNCF Mobilités et Orange, renouvellent le dispositif d'accompagnement des alternants sortants vers l'emploi expérimenté pour la première fois en 2017.

1.2 Un dispositif renforcé en 2018

La première édition a été bénéfique en témoignent les alternants et les tuteurs dont les retours ont été positifs et encourageants.

Le retour d'expérience du dispositif expérimenté en 2017 a permis d'étoffer et de renforcer l'accompagnement proposé.

Les alternants intéressés peuvent désormais choisir entre trois formules d'accompagnement différentes : essentielle, médiane et intensive. Chacune des formules comprend la participation à la Journée Régionale d'accompagnement vers l'emploi. Les formules médianes et intensives permettent aux alternants désireux d'un accompagnement plus poussé d'être suivis individuellement par un Conseiller dédié des Missions Locales, ou encore de participer à des ateliers collectifs de recherche d'emploi animés par la Mission Locale de proximité.

1.3 Mobiliser tous les facteurs favorables pour trouver un emploi

Le dispositif vise à mettre en place quatre « briques » différentes, toutes nécessaires à une recherche d'emploi réussie.

1.3.1 Construire un profil adapté

Un alternant trouve d'autant plus facilement un emploi qu'il a bâti un profil adapté aux attentes des entreprises qui recrutent, par sa formation et son expérience. C'est en développant des compétences recherchées qu'un alternant fonde le socle de sa recherche d'emploi.

Une idée clarifiée de ce qu'il souhaite pour son avenir, de son projet professionnel et comment le conduire, est également indispensable à une recherche d'emploi favorable.

Pour développer son profil et projet professionnel, chaque alternant dispose d'un tuteur qui l'accompagne tout au long de son cursus, tant pour la partie académique que professionnelle. Le tuteur reçoit régulièrement l'alternant afin de faire le point sur la période passée, de construire les axes prioritaires de développement qui l'amèneront à réussir dans sa filière d'alternance. Il invite régulièrement l'alternant à une réflexion sur son devenir post-alternance et l'aide dans la construction de son projet professionnel.

Tout au long de ce dispositif, l'alternant est ainsi positionné en autonomie dans son processus de recherche d'emploi, à la fois parce que cette autonomie fait partie intégrante de son apprentissage pour devenir un professionnel accompli, mais également parce que la recherche d'un emploi est avant tout une démarche répondant à des critères personnels.

1.3.2 Disposer des outils et méthodes de recherche d'emploi

L'alternant doit savoir comment chercher (outils fondamentaux de la recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, réseaux sociaux, maîtrise des entretiens...) mais également savoir où chercher (connaissance du marché du travail, accès aux offres...).

Pour l'aider, chaque alternant volontaire est reçu par un Conseiller Emploi des Missions Locales afin de poser plus précisément la question de son devenir professionnel, de son projet, de ses atouts et des difficultés pour le réaliser. A l'occasion de ce diagnostic, le Conseiller Emploi identifie avec l'alternant les fondamentaux à la recherche d'emploi nécessitant un approfondissement.

EDF organise une Journée d'Accompagnement vers l'Emploi au cours de laquelle l'alternant bénéficie d'ateliers répondants aux besoins d'approfondissement identifiés. Ces ateliers sont animés par des professionnels de chacun des sujets abordés.

1.3.3 Etre mobilisé sur sa recherche d'emploi

L'alternant doit mobiliser son énergie dans sa recherche d'emploi : il doit en comprendre l'enjeu, faire vivre son projet, le communiquer... Cette énergie doit être mobilisée tout au long du processus, à la fois au démarrage mais également au fil de l'eau alors que les succès peuvent ne pas être immédiats.

En complément de la Journée d'Accompagnement vers l'Emploi, les alternants se voient proposer un accompagnement à l'emploi sous la forme de suivis individuels et de regroupements collectifs, réalisés par la Mission Locale en proximité du bassin d'emploi proche de leur lieu de travail. Le suivi individuel réalisé par un conseiller des Missions Locales dédié permet de combler les lacunes identifiées lors du diagnostic individuel. Les regroupements favorisent la mobilisation collective des alternants, l'échange sur leurs projets, leurs démarches, leurs difficultés et succès.

1.3.4 Disposer d'opportunités d'être vu

Enfin le processus de recherche mis en œuvre par l'alternant peut être renforcé en lui offrant des opportunités de communication et de mise en valeur de son profil, au travers notamment d'un accès à des réseaux existants.

Au fil des regroupements, les alternants entrent dans une démarche de plus en plus soutenue de recherche d'emploi. Ils sont invités à concourir aux offres qui se présentent, et à créer des contacts qui élargiront le champ de leur recherche. A compter de l'obtention de leur diplôme, ils sont en effet disponibles pour exercer une activité professionnelle auprès d'un autre employeur.

Afin de favoriser les opportunités de contacts et d'offres d'emploi, les partenaires du dispositif mobilisent leurs réseaux afin de promouvoir le profil des alternants, auprès de leurs partenaires, prestataires et filiales.

2. LA JOURNEE REGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT

Une journée régionale composée d'ateliers animés par des experts de l'emploi et de l'insertion professionnelle en Bretagne.

2.1 La Journée Régionale, point d'orgue du dispositif

Inscrite au sein du processus global d'accompagnement, la Journée Régionale réunit les alternants en recherche d'emploi.

Pendant cette journée, les alternants suivent un parcours à la carte, d'ateliers thématiques, abordant les différents aspects de la recherche d'emploi. Au préalable, chaque alternant a pu, au travers d'un diagnostic réalisé avec un Conseiller Emploi des Missions Locales, identifier ses besoins d'approfondissement, et choisir le ou les ateliers proposés les plus concordants.

Au total, environ 70 alternants sont invités à cette journée, animée par de nombreux partenaires emploi.

2.2 Les ateliers thématiques

Les ateliers présentent, sous un format direct (entre 6 et 15 participants), court (1h max), et imagé, des éléments concrets en rapport avec le thème. 3 objectifs sont recherchés dans chacun des ateliers :

- Donner à voir, c'est-à-dire apporter de la matière pour enrichir immédiatement les démarches de recherche d'emploi
- Donner à réfléchir, interpellé pour favoriser la poursuite de la réflexion sur le sujet, au-delà de l'atelier et tout au long de la recherche d'emploi
- Donner du concret, des repères, des « trucs et astuces » faciles à mettre en œuvre.

14 ateliers thématiques sont proposés pour cet opus 2018 :

- « Construire sa recherche d'emploi et mettre en valeur son CV et sa lettre de motivation », animé par la **Mission Locale de Rennes**
- « Réussir un entretien d'embauche au téléphone ou en physique », animé par le **cabinet d'acquisition & développement de talents ; abc for value**
- « Savoir parler de ses compétences », animé par **Manpower Rennes**
- « Déterminer la place de l'emploi temporaire dans une stratégie de recherche d'emploi », animé par **Manpower Rennes**
- « Utiliser les réseaux de recherche d'emploi », animé par l'Association pour l'Emploi des Cadres (**APEC**)
- « Comprendre les spécificités de l'emploi des cadres », animé par l'**APEC**
- « Découvrir l'emploi store » de **Pôle Emploi**
- « Repérer les différents acteurs de l'emploi sur le territoire », animé par la **DIRECCTE**
- « Travailler dans une PME : témoignage d'un chef d'entreprise et d'un alternant » ; animé par le **MEDEF Bretagne**
- « Lier mobilité géographique à la recherche d'emploi » animé par la **Mission Locale de Rennes**
- « Explorer le marché de l'emploi, outillé de ses compétences » animé par la **Mission Locale de Rennes**
- « Rencontrer des recruteurs potentiels », réalisé sous la forme de stands présents en continu
- « Disposer du panorama de l'emploi à venir en Bretagne », animé par la **Direction Bretagne de Pôle Emploi**
- « Créer son activité », animé par **PEPITE Bretagne**

3. LES DONNEES CLES

Le dispositif s'appuie sur son succès de 2017 pour s'affirmer.

3.1 Un succès en 2017 pour EDF

- **90%** des alternants inscrits dans le dispositif ont trouvé un devenir au plus tard dans le mois qui a suivi la fin de leur alternance et ils sont **100%** au bout de 6 mois.
- Les managers et les alternants sortants **encouragent** à renouveler le dispositif :

Esteban a passé avec succès des entretiens à la Sécurité Sociale des Pays de Loire fin juin. Il est embauché en CDI comme téléconseiller à Saint-Nazaire à compter du 1^{er} septembre. Je pense que le processus d'accompagnement mis en place cette année par le RH y est pour beaucoup.

Laure L.
Responsable d'équipe
Recouvrement
EDF – Direction Commerce Ouest



Natacha B.
Alternante en
Master


(...) je suis retenue en poste en tant que technicienne d'intervention en CDI. Je voulais vous remercier du temps que vous nous avez accordé, à moi et aux autres alternants EDF. Votre suivi a été déterminant, notamment dans la révision de nos CV et lettres de motivations puisqu'ils ont su capter l'attention de mes futurs collègues

3.2 Le dispositif 2018

- **1** identité : AVE (Accompagnement Vers l'Emploi)



- **2** parrainages institutionnels



- **4** entreprises bénéficiaires :



- **6** partenaires emploi



- **70** alternants invités à la Journée Régionale
- **3** Formules d'accompagnement différentes

4. LES PARTENAIRES S'ENGAGENT EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES ALTERNANTS

Signature d'une charte entre les douze partenaires le 27 avril 2018



CHARTE ACCOMPAGNEMENT DES ALTERNANTS VERS L'EMPLOI EN BRETAGNE 2018

L'alternance est une voie d'excellence de la formation, de la professionnalisation et de l'insertion des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi. Nous sommes convaincus qu'il s'agit d'une chance ;

- d'une part pour l'alternant d'obtenir une qualification doublée d'un savoir-faire professionnel, tant dans l'exercice de l'activité que dans le comportement en milieu professionnel,
- d'autre part pour l'entreprise d'accueil de former à ses métiers, transmettre son savoir-faire et pérenniser les compétences nécessaires à ses activités, et s'inscrire dans une démarche positive d'accès à l'emploi, que ce soit au sein de sa structure ou d'une autre société.

Provenant de parcours de formation très diversifiés allant du CAP au BAC+5, les alternants sont accueillis et formés à différents métiers. Ce sont des candidats privilégiés pour les embauches. Une partie des alternants poursuit ses études afin d'accéder à une qualification supérieure. Les autres sont amenés à rechercher un emploi à l'issue de leur alternance.

Cependant cette démarche peut s'avérer plus compliquée que prévue. C'est pourquoi, les entreprises signataires, fières de l'expérience acquise par les alternants, s'engagent collectivement, sur le territoire de Bretagne, dans un dispositif spécifique d'accompagnement vers l'emploi, à leur intention.

Nous, signataires de la présente charte, nous engageons à :

- Accompagner les alternants des signataires vers un emploi durable en mettant en place tout ou partie du dispositif mis en œuvre par EDF en 2017 sur la Bretagne : mobilisation des tuteurs autour du projet professionnel, diagnostic des compétences pour chercher un emploi, ateliers par des experts de l'emploi lors d'une journée régionale, suivi individuel par les Missions Locales, regroupements collectifs en ateliers de formation-action. L'engagement dans le dispositif comprend a minima la participation à la journée régionale ;
- Participer à juste proportion de nos alternants bénéficiaires et des actions entreprises, aux coûts du dispositif ;
- Favoriser l'accès à la Journée Régionale du dispositif aux alternants bénéficiaires, en leur donnant le temps nécessaire et en favorisant leur déplacement vers les lieux de regroupement ;
- Contribuer concrètement à l'animation d'ateliers lors de la Journée Régionale, en fonction des compétences disponibles pour ce faire ;
- Mener conjointement une communication autour du dispositif, valorisant l'ensemble des partenaires ;
- Accueillir dans le dispositif les partenaires qui le souhaiteraient, afin notamment d'élargir le dispositif à des structures de toutes tailles, et à des alternants de tous les horizons, de toutes les formations, et de tous les niveaux de qualification.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

L'Etat a fait de l'alternance une de ses priorités d'action depuis plus d'une décennie.

L'expérimentation d'EDF est une démarche exemplaire qui s'inscrit dans un dispositif spécifique d'accompagnement de l'emploi. Elle offre aux alternants avec les partenaires de l'emploi un tremplin vers un emploi durable.

L'Etat soutient cette démarche qui met l'entreprise au cœur du dispositif pour former et accompagner les alternants vers l'emploi, les alternants constituant un vivier de compétences immédiatement employable sur le territoire.

L'alternance sur le territoire breton

L'alternance est une voie d'excellence de la formation, de la professionnalisation et de l'insertion des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi.

Pour une entreprise l'accueil d'alternants au sein de ses équipes est une chance :

- pour l'alternant d'obtenir une qualification doublée d'un savoir-faire professionnel, tant dans l'exercice de l'activité que dans le comportement en milieu professionnel,
- pour l'entreprise de former à ses métiers, transmettre son savoir-faire et pérenniser les compétences nécessaires à ses activités, et s'inscrire dans une démarche positive d'accès à l'emploi, que ce soit au sein de sa structure ou d'une autre société.

A l'issue de la rentrée scolaire 2017, plus de 40 alternants sont présents dans les différentes structures d'EDF sur le territoire de la Bretagne. 55% d'entre eux soit environ 25 alternants finissent leur contrat d'alternance en 2018.

Ces alternants, répartis dans les entités d'EDF sur l'ensemble du territoire de Bretagne, suivent des cursus diversifiés, en lien avec la diversité des métiers de l'entreprise : du Bac Pro Maintenance des Equipements Industriels (MEI) au Master 2 Communication, en passant par des BTS Négociation et Relation Client (NRC)...

Le Mot du Délégué Régional : M. Christophe HERVE



©Le Télégramme

« L'objectif principal, c'est que les jeunes trouvent un emploi le plus rapidement possible.

En tant qu'entreprise responsable et citoyenne, EDF en Bretagne a mobilisé autour et avec elle d'autres partenaires engagés dans les enjeux de l'emploi sur le territoire. Nous souhaitons que le renouvellement du dispositif soit encore un vif succès. »

EDF se mobilise pour l'emploi en Bretagne

EDF exerce aussi sa responsabilité d'entreprise en s'investissant dans l'enjeu sociétal d'insertion professionnelle de personnes potentiellement éloignées du monde du travail.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche globale de mobilisation vers l'emploi en Bretagne avec notamment :

- le Fonds Agir Pour l'Emploi du Groupe EDF et le soutien à de nombreux projets de création ou de maintien d'emplois sur le territoire ;
- un partenariat entre EDF et Entreprendre pour Apprendre Bretagne pour développer l'esprit d'entreprendre de la jeunesse bretonne ;
- un projet pour favoriser l'emploi pérenne des personnes atteintes d'autisme
- ...



SNCF Mobilités Bretagne

SNCF Mobilités Bretagne assure chaque jour le transport de 60 000 voyageurs et contribue au développement économique et touristique des 4 départements bretons. Elle contribue à l'optimisation de l'ensemble des modes de transport en les connectant aux gares afin de réduire le temps de parcours de ses clients.

350 TER et 56 TGV circulent chaque jour et ce grâce à 2200 employés, venus de tout horizon. Qu'ils soient diplômés d'un CAP, issus d'un Master ou encore alternants, chacun voit son projet professionnel se développer, à travers 130 métiers différents.

SNCF Mobilités et l'alternance

Depuis 2006, SNCF Mobilités s'est engagée au développement de l'alternance aux côtés de l'éducation nationale. 85 nouveaux alternants ont été intégrés au sein des équipes SNCF en 2018. Du bac pro jusqu'au Bac +5, SNCF Mobilités Bretagne est ouverte à tous les profils et tente d'adapter au mieux ses dispositifs d'intégration professionnelle en fonction des compétences de chacun.

Les chiffres clés de SNCF MOBILITES



2200 salariés



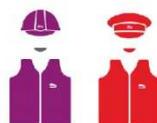
56
TGV



350
TER



85 alternants
issus de tout horizon



130 métiers différents



60 000
voyageurs quotidiens

Bac pro (5)
BTS, licence (43)
Master, ingénieurs (37)



Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. Présent dans 29 pays, le Groupe servait 269 millions de clients dans le monde au 30 juin 2017. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services.

Site : www.orange.jobs

Orange

- compte 153 000 salariés au 30 juin 2017, dont 94 000 en France et près de 12 000 dans l'Ouest.
- propose 7000 CDI pour la période 2016-2018 et accueille chaque année 4300 jeunes en alternance, 2500 stagiaires, 120 doctorants et 100 VIE dans tous nos domaines de métiers, dans toutes les régions.

L'alternance à l'Ouest

La Bretagne et Pays de la Loire compte 550 alternants au 31/12/2017 dont 95% d'entre eux suivent des études supérieures avec :

- 60% de niveau Bac+2 (DUT R&T, BTS MUC ou NRC)
- 25% niveau diplômés d'ingénieurs (25%).

A noter à l'Ouest la présence forte des centres de recherche et des entités d'Orange Business Services (Orange CyberDéfense, Orange Applications for Business, Orange cloud for Business,...).

En 2017, 1 emploi sur 2 offert en CDI a été comblé par un.e alternant.e.

L'accompagnement des alternants

Orange s'attache à la formation des tuteurs à l'accueil et à l'accompagnement des alternants au sein de leur équipe. Le tutorat constitue la clé de voute des dispositifs d'alternance et tout nouveau tuteur doit suivre une formation de 2 jours pour réussir sa mission. Tout au long de leur formation, les alternants ont à leur disposition un portail d'information qui leur est dédié « le portail dédié à l'alternance et aux stages », ainsi que des conseillers pour les aider à construire leur projet professionnel. Nous avons mis en place un « parcours coup de pouce » en 3 étapes pour pouvoir suivre l'évolution de nos alternants.

Nos recrutements niveau BAC+4/5

Profils recherchés : sont recrutés des jeunes diplômés et des experts confirmés issus des grandes écoles d'ingénieurs ou d'un 3^{ème} cycle universitaire.

Postes proposés (f/h) : ingénieurs commerciaux entreprises, en vente ou avant-vente, ingénieurs d'étude et de développement, ingénieurs dans le domaine IT (virtualisation, Big data, sécurité, M2M, NFC, développement web, applications, services financiers mobiles etc.), architectes fonctionnels, data scientists, experts en cyber sécurité, architectes solutions et intégration, etc.

Notre politique d'insertion des jeunes donne la priorité à l'alternance et aux stages. A tous ceux qui nous rejoignent, nous souhaitons transmettre le savoir-faire d'Orange et offrir une première expérience reconnue et valorisée dans les cursus scolaires ou universitaires. Une démarche d'insertion qui se retrouve dans notre façon de recruter les compétences nécessaires à l'avenir du Groupe.

Enedis en Bretagne s'investit dans l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi en proposant 40 offres d'emploi en alternance à la rentrée 2018, pour des diplômés allant du Bac au Master 2.

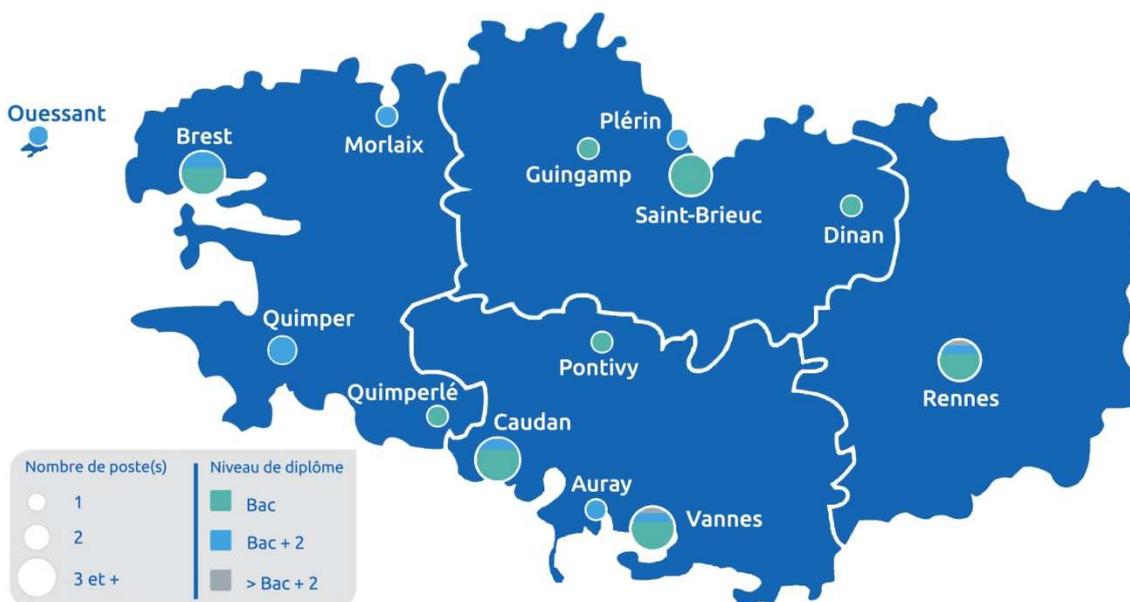
L'alternance sur le territoire breton

En 2017, 48 alternants avaient déjà intégré l'entreprise. Outre les cours dispensés par les établissements scolaires, Enedis propose à ses alternants des formations liées aux métiers de l'entreprise. Chaque alternant(e) peut donc compter sur une formation de qualité et sur l'appui d'un tuteur volontaire pour l'accompagner tout au long de son expérience professionnelle, vers l'obtention de son diplôme.

Pour la rentrée 2018, Enedis recherche des jeunes motivés et curieux, souhaitant développer leur professionnalisme au service d'une grande entreprise, afin de se créer une expérience professionnelle riche et solide. Les alternants mettront leurs talents au service d'une mission d'intérêt général : acheminer et distribuer l'électricité partout, à tous et par tous les temps.

Citation du Directeur Régional d'Enedis en Bretagne : « *Enedis en Bretagne recrute et accompagne les alternants sur tout son territoire. Du domaine technique aux métiers du tertiaire, nous sommes mobilisés en faveur de la formation par l'apprentissage* ».

Les offres d'alternance en Bretagne pour la rentrée 2018





MEDEF Bretagne

Le MEDEF Bretagne réunit les 4 MEDEF départementaux, 18 branches professionnelles, et compte aussi 3 entreprises, membres associés : la SNCF, EDF et ENEDIS. Il représente 20 000 entreprises employant 300 000 salariés. 98 % de ses adhérents sont des PME (moins de 250 salariés).

Le MEDEF Bretagne représente les entreprises bretonnes auprès des pouvoirs publics et de tout partenaire en relation directe ou indirecte avec les entreprises en particulier ou l'économie en général.

C'est pourquoi le MEDEF Bretagne s'engage quotidiennement aux côtés des entreprises et des branches professionnelles pour la promotion de l'alternance comme une voie pédagogique reconnue et ambitieuse.

Le mot du Président : Joël CHERITEL

« Il est plus que jamais nécessaire de mener une politique régionale à la hauteur des ambitions attendues par les jeunes et les entreprises. L'alternance, notamment au travers de l'apprentissage, constitue une voie d'excellence pour les jeunes.

Alors que le nombre d'apprentis stagne en Bretagne, le MEDEF Bretagne soutient les actions et mesures volontaristes, de l'orientation jusqu'à l'insertion professionnelle des jeunes, afin de fonder un nouveau modèle d'alternance, clair dans son objectif, simple dans sa mise en œuvre, valorisant socialement pour ceux qui s'y engagent.

Le partenariat avec EDF Bretagne s'inscrit pleinement dans l'action engagée par le MEDEF Bretagne : favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et apporter une réponse aux entreprises qui recrutent. »



La Mission locale du bassin d'emploi de Rennes est une association (Loi 1901 sans but lucratif) qui a vocation à exercer une mission de service public de proximité : permettre à tous les jeunes de seize à vingt-cinq ans, qui ont quitté le système scolaire, de surmonter les difficultés qui font obstacles à leur insertion professionnelle et sociale. L'accompagnement peut prendre la forme d'une simple information ou d'un appui personnalisé en fonction des besoins exprimés par les jeunes : la construction d'un projet professionnel, le choix d'une formation, la recherche d'un emploi, l'accès aux soins, au logement, aux droits, à la citoyenneté. Depuis près de 10 ans, nous attachons une attention particulière à promouvoir les contrats en alternance auprès des jeunes.

Des « Mercredis de l'alternance »...



Depuis plusieurs années, la Mission Locale et la MEIF animent la campagne d'informations : « les Mercredis de l'Alternance » avec le soutien de nombreux partenaires, notamment de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et du C.R.I.J qui mettent à disposition leurs locaux.

Cette opération vise à rapprocher organismes de formation, employeurs et publics en recherche d'un contrat en alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation), informer sur l'offre de formation de notre territoire (du CAP au Master), favoriser la rencontre avec des employeurs qui recrutent

L'édition 2017 a comptabilisé **352 participants**, 66 organismes de formation ont été mobilisés.

...A « Réussite Alternance »

Avec la contribution du Fonds Social Européen, la Mission locale du bassin d'emploi de Rennes a développé en 2017 une action dédiée aux jeunes qui choisissent cette voie.

L'action se compose en 3 phases :

Phase 1 : élargir le vivier des jeunes prêts à s'investir dans l'apprentissage

Phase 2 : préparer les jeunes à intégrer des entreprises en contrat d'apprentissage

Phase 3 : accompagner des jeunes et des employeurs dans les premiers mois du contrat d'apprentissage pour faciliter l'accueil de l'apprenti et prévenir les ruptures anticipées de contrat



260 jeunes ont été reçus en entretien avec les conseillers référents de l'action, 111 sont entrés dans l'action.

Emmanuelle Marchand, Responsable du Service Relations Entreprises à la Mission locale

« L'action EDF alternants est la dernière pierre de l'édifice. Il s'agit d'accompagner des jeunes en alternance vers l'emploi. Nous avons été sollicité par EDF pour accompagner leurs alternants dont le contrat ne serait pas reconduits. Nous avons co-construit un parcours d'accompagnement en trois phases mobilisables selon les besoins exprimés. L'action s'articule autour d'une journée régionale pour laquelle nous avons mobilisés nos partenaires historiques, un accompagnement individuel par un.e conseiller.ere emploi et enfin des ateliers pour favoriser les échanges de pratiques, animés par les trois conseiller.eres de la mission locale. L'objectif est de leur présenter un éventail d'outils à mobiliser dans la recherche d'un emploi, de les inscrire dans une dynamique de recherche. Pour cette action, nous avons également mobilisé le réseau breton des Missions locales afin de déployer un véritable accompagnement de proximité. »

Pôle emploi, service public de l'emploi en France, est en charge du déploiement des politiques publiques de l'emploi. En Bretagne, ce sont 37 agences de proximité qui sont réparties au cœur des territoires et 2 221 agents mobilisés au quotidien, dont 90 % contribuent directement aux services rendus aux demandeurs d'emploi et aux entreprises.

Les missions de Pôle emploi

- Accueillir, informer et orienter toutes les personnes, qu'elles soient ou non déjà en poste, dans la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un conseil professionnel, d'une aide à la mobilité ou à l'insertion sociale et professionnelle.
- Développer une expertise sur le marché du travail et ses évolutions, collecter les offres d'emploi auprès des entreprises, accompagner et conseiller ces dernières dans leurs recrutements, assurer la mise en relation avec les demandeurs d'emploi.
- Procéder à l'inscription et tenir à jour la liste des demandeurs d'emploi inscrits afin d'assurer le contrôle de la recherche d'emploi.
- Indemniser pour le compte de l'UNEDIC et pour le compte de l'État.
- Recueillir, traiter et mettre à disposition les données relatives au marché du travail et à l'indemnisation des demandeurs d'emploi.
- Mettre en œuvre toutes les actions confiées par l'État, les collectivités territoriales et l'UNEDIC en relation avec sa mission.

Les résultats de Pôle emploi en Bretagne en 2017

- 206 607 personnes inscrites à Pôle emploi ont retrouvé un emploi
- 94 % des demandeurs d'emploi obtiennent leur premier paiement d'allocation dans les délais
- 68 % des demandeurs d'emploi sont satisfaits de leur accompagnement par Pôle emploi
- 64 % des entreprises sont satisfaites des services de Pôle emploi

Le marché du travail en Bretagne

La Bretagne (avec 7,4% au 4^{ème} trimestre 2017), est la 2^{ème} région avec le taux de chômage le plus faible en France. Les écarts au sein de la région vont de 6,6 % (Ille-et-Vilaine) à 7,9% (Côtes-d'Armor et Morbihan). Au 1^{er} trimestre 2018, la région compte 266.730 demandeurs d'emploi (catégories ABC)¹ dont 144.170 sans aucune activité. L'évolution des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est de -3,1 % sur un an. Sur un an, 2.654.144 déclarations préalables à l'embauche ont été faites. Sur l'année 2017, 178.475 offres d'emploi ont été confiées à Pôle emploi.

L'indemnisation des demandeurs d'emploi bretons

1,5 milliards d'euros ont été versés par Pôle emploi Bretagne en 2017 au titre de l'assurance chômage et de l'État.

La formation des demandeurs d'emploi

En 2017, plus de 41.000 entrées en formation ont eu lieu en région dont la moitié environ a été financée par Pôle emploi à hauteur de 28,9 millions d'euros.

Pôle emploi se mobilise pour l'alternance via une offre de services dédiée

Afin de valoriser l'alternance auprès des candidats et des employeurs, Pôle emploi a mis en place depuis 2016 un réseau « alternance » porté par les 37 agences Pôle emploi en région. Un repérage et un accompagnement spécifique des demandeurs d'emploi sont ainsi assurés en lien avec un conseiller « référent alternance » au sein de chaque agence Pôle emploi sur le territoire. Ces conseillers mobilisent l'offre de services, y compris numérique (notamment avec des outils digitaux comme La Bonne Boîte ou encore La Bonne Alternance), afin de faire connaître les atouts du dispositif : présentation aux demandeurs d'emploi des étapes d'une recherche de contrat en alternance, promotion de l'alternance auprès des employeurs et présentation des avantages financiers liés à ce type de recrutement. Pôle emploi participe également activement aux forums et salons en lien avec ses partenaires de l'alternance et est à l'initiative de la création d'e-salons ou de rallyes digitaux dédiés. Depuis 2015, Pôle emploi s'est aussi inscrit dans une démarche de « transparence du marché du travail » en publiant sur son site Internet les offres d'emploi de très nombreux partenaires. Pour les candidats comme pour les entreprises, cette démarche permet une meilleure visibilité des offres d'emploi et également, d'élargir les opportunités en termes de recherche.

¹ Les demandeurs d'emploi sont classés en 3 catégories :

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;



Le conseil en insertion et évolution professionnelle délivré par l'APEC concerne un public de cadres ou de futurs cadres, en activité (50%), en recherche d'emploi (30%) ou jeunes issus de l'enseignement supérieur Bac + 3 et au-delà (20%).

Un ensemble de prestations visant à permettre au bénéficiaire du conseil

- d'analyser l'environnement et ses évolutions
- de se positionner favorablement par rapport à cette analyse
- de définir un projet professionnel réaliste et réalisable
- de mettre en place un plan d'actions personnalisé pour mettre en œuvre ce projet

Ce conseil s'appuie fortement sur la connaissance approfondie du marché de l'emploi et des réalités d'exercice professionnel des cadres en France, obtenu :

- Par la position de leader de la collecte et la publication des offres d'emploi cadres du marché français sur Apec.fr,
- Par la production de plus de 60 études par an, qualitatives et quantitatives, sur la situation actuelle et prospective de l'emploi et des métiers cadres, les grandes tendances de l'emploi par secteurs et territoires.
- Par la fréquentation d'environ 100 000 bénéficiaires cadres et jeunes diplômés de **services de conseil personnalisés** et environ 30 000 entreprises clientes.
- Par une bonne connaissance des besoins des entreprises territoriales clientes (PME, grandes entreprises) que l'APEC accompagne également pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes

L'APEC est présente partout en France avec 12 délégations régionales et 44 centres.

En Bretagne, l'APEC s'appuie sur 2 équipes :

- Rennes avec 9 consultants
- Brest avec 5 consultants

Le mot d'Anne Savatier, Déléguée Régionale de l'APEC BRETAGNE

A travers ce partenariat, l'Apec se mobilise sur l'accompagnement individualisé des jeunes diplômés de son cœur de cible (bac + 3 à Bac + 5) qui s'engagent dans la voie de l'alternance, se créant ainsi une première expérience solide et valorisable, facilitante pour l'insertion et utile au développement et aux besoins de recrutement des entreprises bretonnes.





Manpower®

Acteur majeur du marché de l'emploi depuis 60 ans, Manpower France est une marque de ManpowerGroup qui accompagne les entreprises dans la gestion de leur emploi, et les candidats dans la construction de leur parcours professionnel en mettant à leur disposition un ensemble étendu de solutions en matière de flexibilité - sous la ligne de service « Référence Intérim » et de recrutement sous la ligne de service « Conseil Recrutement » de Manpower. La ligne de service « Référence Intérim » est constituée d'un réseau de 700 agences, présentes sur tout le territoire et dans tous les bassins d'emplois, animé par plus de 3 000 collaborateurs. La ligne de service « Conseil Recrutement » est constituée d'un réseau de 70 cabinets de recrutement implantés dans les plus grandes villes de France, et animé par 250 consultants spécialisés par métiers et secteurs d'activité.

La Fondation Manpowergroup

Au travers de sa Fondation d'entreprise créée en 2009, le Groupe apporte son soutien à des associations pour :

- Favoriser la réussite scolaire et contribuer à une meilleure orientation professionnelle.
- Donner les moyens à des jeunes, qui en sont éloignés, d'accéder au marché du travail.
- Contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération de chefs d'entreprise en accompagnant des jeunes porteurs de projets innovants.

Le réseau d'Agences et de Cabinets

Partenaire depuis de nombreuses années des Missions Locales, Les collaborateurs Manpower accompagnent de nombreux jeunes dans des dispositifs d'insertions professionnelles comme le Parrainage, Mission jeunes, 100 chances 100 Emplois.

Témoignage de Gérald OLLIVIER, Directeur du Cabinet Conseil Recrutement et de l'agence Tertiaire de Rennes :



Associé à la Mission Locale en tant que Parrain bénévole, j'ai toujours été sensible à l'insertion professionnelle des jeunes. C'est pourquoi lorsque le groupe EDF, entreprise partenaire de Manpower depuis de nombreuses années, m'a parlé de ce projet, j'ai tout de suite accepté de contribuer à cette démarche.

Le dispositif permet de donner à des jeunes finissant leur alternance tous les outils pour optimiser leur recherche d'emploi. Nous leur apportons notre connaissance du marché de l'emploi et ses codes. Tout cela avec beaucoup de bienveillance. Nous sommes même dans la capacité d'avoir des opportunités à leur proposer sur la Bretagne et ailleurs en France suivant leur mobilité. Cet engagement du Groupe EDF dans l'accompagnement de leurs alternants s'inscrit dans une véritable démarche sociétale innovatrice. Il était tout à fait normal pour nous d'y participer.

L'acquisition & développement de Talents® est un concept innovant développé par le cabinet. Il consiste à associer un accompagnement structuré à chaque prestation proposée.

L'acquisition & développement de talents® se décline en 4 champs :

- ✓ Intégration de talents
- ✓ Développement de compétences
- ✓ Évaluation individuelle ou collective
- ✓ Organisation - structuration RH

Depuis 2003, notre équipe d'experts, issus d'horizons différents (consultants, DRH, psychologues, coachs) apporte une vision, des méthodes et des outils adaptés dans une logique d'accompagnement global et sur-mesure.

En positionnant **les hommes et les organisations au cœur de nos accompagnements**, nous avons la volonté d'apporter à chaque partie de la valeur dans le cadre de nos échanges. Dans cette perspective, nous nous appuyons sur des process et outils pour lesquels nous sommes certifiés.

Notre implantation nationale (Paris-Nantes-Rennes-Metz-Lyon-Orléans) nous permet d'entretenir une proximité et une qualité de lien avec chaque acteur de ces différents processus.

Notre objectif est d'optimiser la relation entre l'entreprise et son collaborateur dans toutes leurs phases d'évolution. Ces étapes vont de l'intégration du nouveau collaborateur jusqu'à sa sortie de l'entreprise.

Le dispositif d'accompagnement vers l'emploi des alternants bretons 2018

Lorsque nous avons rencontré Jean-François Develey en 2017 – Délégué Emploi & Responsabilité Sociale Bretagne du groupe EDF - afin d'évoquer sa démarche, à savoir **accompagner vers l'emploi** les alternants qui ne peuvent pas bénéficier d'une embauche, cela nous a semblé correspondre à notre philosophie et notre compétence.

S'inscrire dans une **démarche sociétale** d'aide à l'insertion professionnelle de jeunes diplômés alternants en mettant en place un **dispositif innovant** pour les aider dans leur recherche d'emploi correspond pleinement aux enjeux de tout acteur de l'emploi.

Des ateliers pour réussir des entretiens d'embauche

Les alternants bénéficient d'**ateliers courts** qui ont pour objectif de leur donner les techniques **pertinentes et efficaces** pour décrocher et **réussir des entretiens d'embauche**. L'accompagnement proposé aux alternants vise à :

- Comprendre le marché actuel de l'emploi,
- Retrouver confiance en ses compétences pour « savoir se vendre »,
- Avoir une stratégie et un plan d'actions pour décrocher un entretien et un emploi,
- Savoir interagir efficacement en entretien d'embauche,
- Effectuer efficacement le suivi de sa recherche d'emploi.

Le Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) Bretagne Pays de la Loire

(issu de la fusion des PEPITE Bretagne et PEPITE CREER) répond à l'appel à projets national lancé en 2013 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministère du Redressement productif et la Caisse des dépôts.

PEPITE Bretagne Pays de la Loire est porté à l'échelle bi-régionale par la ComUE (Communauté d'Universités et Établissements) Université Bretagne Loire depuis le 1^{er} janvier 2016. L'Université Bretagne Loire fédère 7 universités, 14 grandes écoles et 5 organismes de recherche.

PEPITE poursuit deux missions essentielles :

- Sensibiliser et former à l'entrepreneuriat : développer la culture de l'entrepreneuriat et sensibiliser les étudiants (en particulier universitaires) à la création et à la reprise d'entreprise sous toutes ses formes ; renforcer les liens entre l'enseignement supérieur et le tissu économique.
- Accompagner le portage de projet de création d'entreprise : stimuler l'entrepreneuriat en mettant les étudiants en condition de pratique, accompagner les étudiants porteurs de projets et favoriser la création d'entreprise.

Le Statut National Etudiant Entrepreneur (SNEE) est un statut national pour construire et développer son projet entrepreneurial, en parallèle de ses études, en bénéficiant d'un accompagnement adapté. Il est octroyé pour un an et renouvelable plusieurs fois. Le SNEE s'adresse à tous les étudiants – y compris les alternants – et jeunes diplômés de plus de 18 ans qui ont un projet de création d'entreprise ou qui entreprennent pendant leurs études. Ce dispositif gratuit a été mis en place pour permettre de :

- concilier études et projet,
- développer son projet et ses compétences,
- développer son réseau,
- rejoindre la communauté des étudiants-entrepreneurs.

Le statut permet aux étudiants d'aménager leur emploi du temps et de substituer leur projet entrepreneurial à leur stage de fin d'année. Ils peuvent également valoriser leur parcours et bénéficier d'équivalence ECTS.

L'équipe PEPITE Bretagne Pays de la Loire propose aux étudiants entrepreneurs un accompagnement adapté à leurs contraintes, besoins et au degré de maturité des projets qui passent par du tutorat, de la formation, l'accès à un réseau et à des espaces de coworking, la possibilité de signer un CAPE (contrat d'appui au projet d'entreprise) et la facilitation de l'accès aux financements dédiés aux jeunes créateurs.

Enfin, le SNEE constitue un cadre protecteur qui permet de conserver les avantages sociaux issus du statut étudiant et de bénéficier du soutien de l'équipe PEPITE de proximité.

Le Statut National Etudiant Entrepreneur comme voie d'insertion professionnelle

PEPITE Bretagne Pays de la Loire accompagne des étudiants alternants porteurs de projets de création d'entreprise à travers le SNEE et d'autres dispositifs comme les Entrepreneuriates Bretagne. La création d'entreprise ou le passage par le statut national étudiant entrepreneur est aussi une voie d'insertion professionnelle. A ce titre, l'équipe PEPITE Bretagne Pays de la Loire est heureuse de participer à ce dispositif d'accompagnement vers l'emploi des alternants bretons.